

Document d'informations clés

Objective

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

VAN LANSCHOT BEVEK HIGH GROWTH PORTFOLIO

Un compartiment de VAN LANSCHOT BEVEK

VAN LANSCHOT BEVEK HIGH GROWTH PORTFOLIO - B - CAP (BE6272004811)

VAN LANSCHOT BEVEK est autorisé dans Belgique et réglementée par FSMA.

Ce produit est géré par Van Lanschot Kempen N.V. La société de gestion est Capfi Delen Asset Management NV qui est agréé dans Belgique et contrôlé par FSMA. Pour plus d'informations sur ce produit, veuillez consulter www.vanlanschot.be ou appeler 03 286 78 00.

Ce document a été publié le 30-05-2023

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit?

Type L'OPCVM Van Lanschot Bevek est une SICAV de droit belge qui répond aux conditions de la directive 2009/65/CE.

Objectifs

Objectifs du produit Van Lanschot High Growth Portfolio vise à offrir aux actionnaires une exposition aux marchés financiers du monde entier par le biais d'une gestion active du portefeuille.

Approche de l'investissement Le fonds pratique une gestion active du portefeuille. Cela signifie qu'en fonction de la stratégie d'investissement du gestionnaire, certaines classes d'actifs se voient attribuer des pondérations plus ou moins importantes. La stratégie est évaluée en permanence, ce qui entraîne des ajustements réguliers du portefeuille d'investissement. La gestion active du portefeuille s'effectue également au sein d'une classe d'actifs où, par exemple, une région spécifique peut être sous- ou surpondérée. En outre, le suivi au niveau des instruments (actions, obligations, fonds d'investissement sous-jacents) conduira également à des ajustements réguliers. Un minimum de 60 % et un maximum de 100 % des actifs nets sont investis en actions (directement ou indirectement). Le solde est investi en liquidités et en obligations (directement ou indirectement) avec un maximum de 9 % du compartiment pouvant être investi dans des obligations dont la notation est inférieure à BBB- par S&P ou Fitch ou inférieure à Baa3 par Moody's.

l'indice de référence Le fonds est géré activement. Le fonds est géré en référence à un indice de référence, sa performance étant comparée à un indice de référence composite constitué de 100 % d'actions. Pour les actions, l'indice de référence est : 40,0 % MSCI Europe Net Return, 40 % MSCI USA Net Return, 5,0 % MSCI Japan Net Return et 15 % MSCI Emerging Markets Net Return. La composition du portefeuille peut être complètement différente de celle de l'indice de référence.

Politique de rachat Vous pouvez obtenir sur simple demande le remboursement de vos parts chaque jour de bourse belge.

Politique de distribution Les parts de capitalisation ne donnent pas droit à des dividendes. Le résultat annuel est capitalisé (ou réinvesti). Les parts de distribution versent un dividende annuel dans la mesure permise par le rendement du fonds.

Politique d'échange Vous avez le droit d'échanger vos parts contre des parts d'un autre compartiment du fonds. De plus amples informations peuvent être obtenues sur le site www.vanlanschot.be.

Ségrégation des actifs Les actifs et les passifs des différents compartiments du fonds sont ségrégués. Par conséquent, les droits des créanciers d'un compartiment sont limités à ce compartiment.

Politique de durabilité Le fonds promeut des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance, mais n'a pas d'objectif spécifique en matière d'investissement durable. Sont au minimum d'application, les stratégies de durabilité suivantes : 1° Pacte mondial des Nations unies : exclusion des entreprises ayant obtenu un "fail" sur ces principes ; 2° Exclusions : exclusion des secteurs, pratiques ou entreprises indésirables ; 3° Intégration ESG : prise en compte systématique des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG, Environmental, Social, Governance) dans l'évaluation des organisations, au-delà de l'analyse financière classique ; 4° Best-in-Class : sélection des meilleurs élèves de la classe dans chaque secteur, en fonction de leurs performances ESG positives. En ce qui concerne les investissements dans les organismes de placement

collectif, au moins les stratégies de durabilité susmentionnées sont également appliquées. En tant que gestionnaire financier, Van Lanschot s'engage à réaliser une création de valeur durable à long terme. La réalisation de cet engagement repose sur trois piliers : (1) outre l'application des critères purement financiers dans le processus d'investissement et (2) des différentes stratégies de durabilité (UNGC, exclusions, intégration ESG et approche best-in-class), (3) un actionnariat actif est mis en avant. Ce dernier point est réalisé par l'engagement et le vote aux assemblées. La politique d'engagement et le vote aux assemblées est axée sur le secteur de l'énergie et des services aux collectivités. Pour Van Lanschot, en effet, le changement climatique est aujourd'hui le principal défi pour la société. Et ce sont les entreprises de ces deux secteurs qui ont le plus d'impact direct sur le changement climatique. Par conséquent, ce sont aussi les entreprises qui peuvent, de la manière la plus directe, contribuer à un changement positif sur la question climatique.

SFDR Article 8

Produits dérivés Le fonds peut utiliser des produits financiers dérivés dans une mesure limitée. D'une part, cette limitation signifie que les produits financiers dérivés peuvent être utilisés pour contribuer à la réalisation des objectifs d'investissement (par exemple pour augmenter ou diminuer l'exposition à un ou plusieurs segments de marché dans le cadre de la stratégie d'investissement). D'autre part, les produits financiers dérivés peuvent être utilisés pour éliminer la sensibilité du portefeuille à un aspect spécifique du marché (comme la couverture d'un risque de change, ou la protection contre la baisse des marchés).

Investisseurs de détail visés Les investisseurs tiennent compte du fait qu'ils peuvent perdre tout ou partie de leur mise. L'investissement dans le compartiment convient aussi bien à l'investisseur débutant ayant au moins quelques connaissances du marché et des produits financiers qu'à l'investisseur confirmé. L'investisseur débutant est dans tous les cas en mesure de prendre une décision d'investissement réfléchie sur la base de la documentation qui lui est fournie ou qui est prescrite par la loi. Le fonds convient aux investisseurs ayant un profil de risque très élevé et un horizon d'investissement à partir de 5 ans.

Durée Le fonds n'a pas d'échéance finale et ne peut être arrêté que par les actionnaires eux-mêmes. La liquidation peut avoir lieu par décision d'une assemblée générale des actionnaires. En cas de dissolution du fonds, un liquidateur procédera à la liquidation. Le produit de la liquidation est distribué aux actionnaires au prorata de leurs actions.

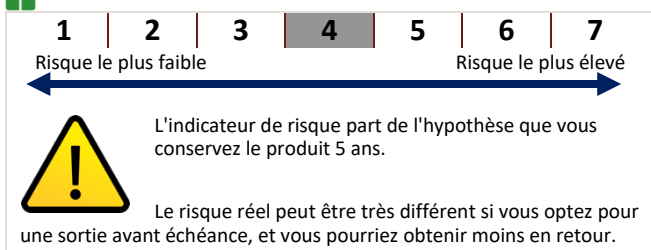
Informations pratiques

Dépositaire KBC Bank SA – Avenue du Port 2 – 1080 Bruxelles

Informations complémentaires Le prospectus, les informations clés pour l'investisseur, les statuts, le rapport annuel et semestriel le plus récent ainsi que d'autres informations pertinentes (telles que la stratégie et les objectifs) concernant le fonds peuvent être obtenus gratuitement en néerlandais et en français auprès de l'établissement chargé des services financiers KBC Bank SA, Avenue du Port 2, 1080 Bruxelles, et auprès du promoteur Van Lanschot Kempen SA, succursale belge, Desguinlei 50, 2018 Anvers (www.vanlanschot.be). Les derniers cours de l'action sont disponibles sur www.vanlanschot.be, via le site web de Beama <https://www.beama.be/fr/>, et sont publiés quotidiennement dans la presse financière (De Tijd et L'Echo).

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances,

Risque d'inflation : le fonds contient un portefeuille d'obligations. Ce portefeuille est soumis à un risque d'inflation moyen car une inflation plus élevée entraîne généralement une hausse des taux d'intérêt, ce qui est négatif pour les cours des obligations.

Risque de crédit : le fonds peut investir dans des obligations dont la notation est inférieure à BBB-, ce qui signifie qu'il existe un risque de crédit moyen.

Risque de change : le fonds investit généralement plus de 50 % de ses actifs en instruments qui sont cotés dans une autre monnaie que l'euro.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Les évolutions du marché à l'avenir ne peuvent être prévues avec précision. Les scénarios présentés ne sont qu'une indication de certains résultats possibles basés sur des rendements récents. Les rendements réels pourraient être inférieurs.

| Periode de détention recommandée Exemple d'investissement: | 5.0 EUR 10 000 | | |
|---|---|---------------------------|----------------------------|
| Scénarios | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 1 799.6EUR | 1 874.3EUR |
| | Rendement annuel moyen | -82.00% | -28.46% |
| Défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 8 441.6 EUR | 9 166.3EUR |
| | Rendement annuel moyen | -15.58% | -1.73% |
| Intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 10 765.6 EUR | 13 973.4EUR |
| | Rendement annuel moyen | 7.66% | 6.92% |
| Favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 13 267.9EUR | 16 091.4EUR |
| | Rendement annuel moyen | 32.68% | 9.98% |

Scénario défavorable Ce type de scénario s'est produit pour un investissement (12/2021 - 05/2023).

Scénario intermédiaire Ce type de scénario s'est produit pour un investissement (08/2014 - 08/2019).

Scénario favorable Ce type de scénario s'est produit pour un investissement (10/2016 - 10/2021).

Les calculs susmentionnés ont été effectués à l'aide de la référence VL High Growth (Composite Benchmark)

Que se passe-t-il si Capfi Delen Asset Management NV n'est pas en mesure d'effectuer les versements

Les actifs du compartiment sont conservés par son dépositaire, à savoir KBC Bank (le « Dépositaire »). L'insolvabilité éventuelle du Gestionnaire n'affectera pas les actifs du Compartiment conservés par le Dépositaire. En cas d'éventuelle insolvabilité du Dépositaire ou de toute personne agissant au nom du Dépositaire, le Compartiment peut subir une perte financière. Toutefois, ce risque est atténué dans une certaine mesure étant donné que le Dépositaire est tenu par la loi de conserver ses propres actifs séparés des actifs du Compartiment. Le Dépositaire est également responsable envers le Compartiment et les investisseurs de toute perte résultant, entre autres, d'une négligence et d'une fraude ou d'un manquement délibéré du Dépositaire à ses obligations (sous réserve de certaines limitations).

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit [et du rendement du produit (le cas échéant)]. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- EUR 10 000 sont investis.

- Pour les autres périodes de détention, nous supposons que le produit se comporte comme indiqué dans le scénario intermédiaire. En d'autres termes, les coûts ne sont pas calculés sur le montant investi de 10 000 EUR, mais sur l'évolution de ces 10 000 EUR selon la performance du scénario intermédiaire.

| Investissement EUR 10 000 | | |
|---------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Scénarios | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
| Coûts totaux | 140 EUR | 1 024 EUR |
| Incidence des coûts annuels(*) | 1.4% | 1.5% chaque année |

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8.44% avant déduction des coûts et de 6.92% après cette déduction.

Lors du calcul du coût total, nous supposons que le coût maximum d'entrée (0.0%) et de sortie (0.0%) est facturé.

Lors d'un changement de compartiment, toute différence entre la commission de négociation du nouveau compartiment et celle du compartiment actuel sera imputée comme dépense.

Composition des coûts

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|--|--|----------------------------------|
| Coûts d'entrée | 0.0% (Maximum) du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. | Jusqu'à 0 EUR |
| Coûts de sortie | Maximum 0.0%, Aucun frais de sortie ne pourra être facturé, ni au profit du fonds ni au profit du distributeur. | Jusqu'à 0 EUR |
| Coûts récurrents prélevés chaque année | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1.3% de la valeur de vos investissements par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière. | 133 EUR |
| Coûts de transaction | 0.1% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 7 EUR |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions | | |
| Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement. | 0.0%, il n'y a pas de frais de performance pour ce produit | 0 EUR |

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée: 5 ans

Ce produit n'a pas d'échéance minimale (ou maximale) mais vise à investir à moyen et long terme alors que l'argent reste facilement disponible. En raison des investissements sous-jacents, qui fluctuent en fonction des fluctuations des marchés financiers, il est conseillé de conserver votre investissement pendant au moins 5.0 ans. Vous pouvez entrer ou sortir à tout moment (les jours ouvrables). La valeur est calculée à la première date d'évaluation après réception de la demande de sortie. Vous devez également tenir compte de votre situation personnelle et fiscale en cas de vente. Des frais peuvent également être retenus en fonction de la vente, ce qui peut avoir une influence sur le retour sur investissement.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Les plaintes éventuelles peuvent être adressées à la société de gestion Capfi Delen Asset Management SA, Jan Van Rijswijcklaan 178, 2020 Anvers ou par e-mail à info@cadelaam.be.

Autres informations pertinentes

Ce document ne contient qu'une fraction de toutes les informations relatives au produit. Pour plus d'informations, nous vous renvoyons à la documentation juridique du Fonds, qui est disponible sur demande.

L'information sur les performances des 4 années passées de ce produit sont disponibles sur : <https://priips-performance-chart.com/cadelaam/BE6272004811/fr/eu/>

Les calculs des scénarios de performances pour les mois précédents sont disponibles sur : <https://priips-scenarios.com/cadelaam/BE6272004811/fr/eu/>